

Ghislaine CALMEJANE

La Volte 15600 LE TRIOULOU | tel : 06 31 37 59 26 | @mail : ghislaine.calmejane@orange.fr

Le 10 janvier 2025,

Enquête Publique Unique sur le PLUI du Grand Figeac

Carte Communale de Sonnac

Objet : Souhait urbanisation concernant les parcelles B894 et B893 Rue du Barry, La Verdière 12700 SONNAC

Madame, Monsieur,

Sur la commune de SONNAC (12700), je suis propriétaire des parcelles B894 et B893 rue du Barry, la Verdière (cf photo 1).

Ayant un projet sérieux de construction d'habitations (Certificats Urbanismes Opérationnels d'ores et déjà réalisable pour un, et possible pour le deuxième suite à un engagement oral de la mairie), je souhaiterais que ces parcelles puissent rester constructibles.

Je rajouterai que ces 2 parcelles sont situées dans une rue où sur tous les autres terrains il y a déjà une maison d'habitation.

Les futures constructions envisagées seront donc bien intégrées dans un lieu déjà urbanisé. (cf photo n° 2)

Or, ces 2 parcelles sont par le nouveau PLUI (cf photo n° 3) classées en « zone agricole pouvant accueillir de nouvelles exploitations agricoles » (*à condition que les x propriétaires différents aient cette volonté...*).

Pour ce qui me concerne (étant moi-même exploitante agricole), à titre professionnel, 2000m² isolés dans la rue du Barry cela n'a pas de sens

A titre personnel je n'en ferai donc aucune exploitation agricole, je ne souhaite pas non plus les louer, ni les vendre à un autre exploitant agricole. Si ces deux parcelles ne sont plus constructibles, elles seront donc destinées à être en friche.

⇒ Disposant notamment d'un Certificat d'Urbanisme récent de janvier 2024 je souhaiterais **connaître les arguments qui justifient en quoi ces 2 parcelles, ont été exclues de zone urbaine ?**

⇒ **Je souhaiterais vivement que les parcelles situées La Verdrière cadastre B894 et B893 restent constructibles dans le nouveau PLUI.**

Dans l'attente de votre réponse, que j'espère favorable, je me tiens à votre disposition pour plus d'informations.

Au plaisir d'échanger avec vous prochainement

Sincères salutations,

Ghislaine Calmejane

Photo n° 1

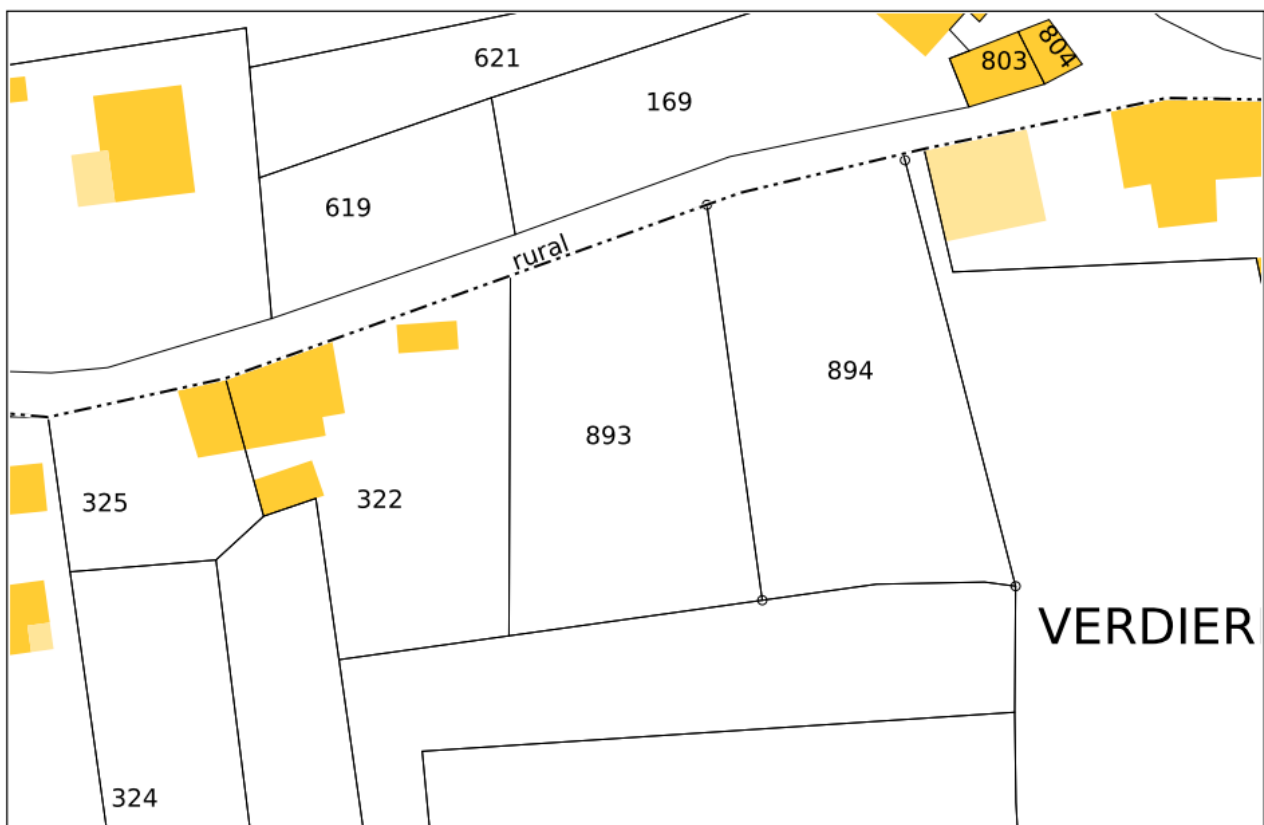


Photo 2



Photo n° 3

